

" Espaces et sociétés aujourd'hui "
(*la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action*)

Rennes, 21 et 22 octobre 2004

Le terrain et la proximité en questions

Hervé Vieillard-Baron (Université de Paris 8)

Résumé

À première vue, le *terrain* se donne à voir simplement, dans sa proximité et sa matérialité. Il apparaît en somme comme l'espace des pratiques quotidiennes, le lieu de l'expérience et l'école de la vie. Mais ce terrain n'est pas un absolu ; il dépend de celui qui l'appréhende, de sa culture, de son histoire, de son éducation. À peine perçu, il est déjà construit, façonné, délimité, théorisé... Sans doute convient-il de se référer à une pédagogie longuement élaborée qui ferait du terrain à la fois le territoire de la rencontre immédiate et le lieu de la vérification, support d'une dialectique subtile entre le concret et l'abstrait, entre le privé et le public, entre le naturel et le construit ?

Cette communication vise par une démarche réflexive à clarifier les diverses significations du concept, à analyser son usage dans le cadre des Sciences sociales, et à montrer tous les pièges que révèle une proximité non maîtrisée du terrain, tout en soulignant la spécificité de l'approche géographique.

On s'intéressera aussi aux politiques urbaines, à l'aménagement du territoire, et plus particulièrement à la politique de la ville. On montrera comment s'articulent le travail sur le terrain, l'investissement sur le *local* et la *démocratie de proximité* dans le cadre des quartiers sensibles. Aujourd'hui, le *quartier* comme espace emblématique de l'action publique en faveur des *exclus* aurait laissé la place à une approche plus institutionnelle dont la référence serait le *territoire*. Le glissement du terrain au territoire soulignerait le passage d'une gestion des quartiers à une maîtrise des processus qui font de la mise à l'écart des uns la condition de la valorisation des autres.

LE TERRAIN ET LA PROXIMITÉ EN QUESTIONS...

Devoir de vacances. Une jeune fille, couleur de soleil, marche d'un pas décidé sur une plage de sable fin. Elle s'arrête ; elle reconnaît le terrain ; elle repère un espace vide. Elle étale méticuleusement sa serviette... D'un coup naît un lieu approprié, composé d'un rectangle de tissu, lieu d'identification – mais aussi territoire abstrait, mélange de suavité, de découvertes, d'attentes, de liaisons autorisées ou de fantasmes invouables.

Un rapide coup d'œil découvre une multitude d'autres petits rectangles, comme un patchwork de micro-territoires régis par une autorité propre et nettement délimités dans un ensemble vaste, le bord de mer, espace plus étendu que la serviette – soulignant ainsi le jeu des échelles dans l'approche du terrain. Espace public s'il en est, le rivage est à proprement parler *le terrain* où se déroulent les opérations, plage où l'on trouve à proximité, selon une distance patiemment négociée, des solitaires en attente, des amoureux enlacés, une exubérance d'enfants rieurs, des retraités causeurs ou des formations serrées, presque claniques, regroupées autour d'un parasol.

Terrain de contact et d'observations aventureuses pour qui sait voir... Dispute silencieuse où chacun essaye lentement de gagner quelques centimètres sur le voisin : les limites du terrain sont au centre du débat. À première vue, on pourrait croire que le terrain est uniquement concret, qu'il se donne à voir simplement, sans calcul ni souci de pertinence théorique, qu'il est en somme le lieu et l'école de la vie, mélange disputé de privé et de public, *terrain-espace* du quotidien et des pratiques immédiates, support sensible de l'observation et lieu privilégié de l'enquête directe. Pas plus qu'il n'y a de vie sans vivant, il n'y a de terrain sans observant. Le terrain dépend de celui qui l'appréhende, de sa culture, de son histoire, de son éducation ; à peine perçu, il est déjà construit, façonné, délimité, théorisé... Il y aurait par conséquent une nécessaire pédagogie du terrain qui en ferait à la fois l'espace obligatoire de la rencontre initiale et le lieu de la vérification, dialectique subtile entre le concret et l'abstrait, entre le naturel et le construit...

Dans un premier temps, une démarche réflexive sur le thème du terrain nous conduira à délimiter le sens du mot et à répertorier son usage dans les Sciences sociales. Cet essai de clarification nous mènera dans un deuxième temps à une lecture historique mettant en valeur les stratégies, les idéologies et les représentations qui ont mobilisé "les hommes de terrain" depuis le 18^{ème} siècle, et tout particulièrement les ethnologues. Après avoir souligné les pièges que peut révéler une approche non maîtrisée du terrain, nous montrerons enfin les limites des politiques de proximité dans l'approche du local et des quartiers sensibles.

Les significations piégées du terrain : entre sens et non-sens

Le terrain (ou *terrein*, orthographe préférée par l'Académie jusqu'au 18^{ème} siècle) apparaît en tant que substantif au milieu du 12^{ème} siècle ; il est issu de l'adjectif latin *terrenus* qui signifie *formé de terre*. Comme le mot "terre" aujourd'hui, le terrain - au sens d'étendue physique - est considéré tantôt du point de vue de la totalité, tantôt du point de vue de la partie : c'est aussi bien la surface de la terre considérée dans sa forme et ses qualités, qu'une portion déterminée de cette surface destinée à un usage particulier. À l'instar de la *terre*, le terrain est associé à la production : "Ce sont les hommes qui font l'État, et c'est le terrain qui nourrit les hommes" note Jean-Jacques Rousseau dans *Le Contrat Social* en 1762.

Les poètes et les romanciers sont particulièrement attentifs au terrain. Au 19^{ème} siècle, plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à utiliser les travaux des géographes régionalistes comme si *le terrain* déterminait d'une manière ou d'une autre la sensibilité des personnages et les prédisposait

à agir de telle ou telle façon. Dans *Le Lys dans la vallée*, Balzac accorde une place considérable à la description du paysage en considérant que le terrain et l'environnement paysager influent directement sur la psychologie des personnages. Dans *Les Fleurs du Mal*, Baudelaire évoque des "terrains cendreaux, calcinés, sans verdure" pour rendre compte d'un état d'âme particulier...

Dans la science géologique naissante, le *terrain* au sens *d'étendue de terre*, est un terme général employé pour désigner tout amas rocheux qui affleure à la surface du globe et constitue une forme de relief. Jean-Étienne Guettard, artisan géologue du 18^{ème} siècle, l'utilise pour désigner un ensemble de couches sédimentaires accumulées durant une époque donnée. Au 19^{ème} siècle, ses successeurs, Alexandre Brongniart et Constant Prévost, précisent cet usage en notant avec le plus grand soin l'âge des roches considérées. On commence à parler des *terrains crétacés des Pyrénées*, ou plus généralement des *terrains plissés* de la fin de l'ère primaire. Mais le terrain, c'est également le support, le lieu de l'observation de l'objet géologique ; c'est l'étendue sur laquelle on procède à l'investigation.

Précisément, dans cette dernière acception, le mot *terrain* est emprunté au vocabulaire militaire. Avant la bataille, on reconnaît *le terrain*. Ensuite on se dispute *le terrain* : on en cède ou on gagne. On le ratisse et après, si l'on est un rustre, on se conduit *en terrain conquis*... Montesquieu, dans *L'Esprit des Lois* dont la première édition est publiée à Genève en 1748, relève que la monarchie "a des places fortes qui défendent ses frontières et des armées pour défendre ses places fortes (...), et que le plus petit terrain s'y dispute avec art, avec courage et opiniâtreté."

Paradoxalement, dans un siècle où le libertinage s'affirme, le terrain est aussi l'objet du regard amoureux. Le langage de la séduction n'hésite pas à filer la métaphore : le même Montesquieu est très attentif à ces femmes du Royaume qui, contrairement aux Persanes, "disputent le terrain quelquefois des mois entiers", ou à ces hommes qui *gagnent* du terrain dans le cœur de leur belle en progressant avec prudence et précaution : tout se joue dans la distance et dans l'art subtil de faire les choses tout en préservant la pudeur féminine. Avant d'entreprendre, il faut *tâter* le terrain ; c'est bien ce que préconise Don Giovanni dans l'opéra de Mozart : *Ritiriamoci un poco / E scopriamo terren* (Retirons-nous un peu et scrutons le terrain).

Plus près de nous, l'essai de Jean-Pierre Richard, publié en 1996 sous le titre *Terrains de lecture*, montre que le terrain n'est pas seulement soumis au glissement superficiel du sol, mais qu'il se prête aussi au glissement de sens et aux analogies¹. Dans son avant-propos, l'auteur note avec délectation : "Terrains de lecture : ce sont d'abord les œuvres mêmes où s'avance le lecteur, avec le sol de leurs mots, leurs reliefs de style, l'espace verbal, en somme, qu'elles ouvrent à la marche mentale - pensée, rêverie, désir. Mais d'autres ouvrages introduisent à une sorte de terrain aussi : ceux qui se fondent de manière plus forte, plus évidente, sur l'existence d'un rapport singulier avec ce que Merleau-Ponty nommait *la chair du monde*. Ces livres-là, même s'ils semblent parler de tout autre chose, ne sauraient être vraiment compris hors d'une attention, flottante certes, précise cependant, soucieuse de logique, de cohérence interne...".

Dans le champ apparemment plus concret de l'urbanisme, le terrain est associé au 20^{ème} siècle à une fonction précise, sinon à un projet ou à un simple équipement. On le réduit souvent à une parcelle d'usage spécialisé, comme le *terrain de foire*, ou à une parcelle *vacante*, enclave urbaine et lieu des divagations, comme le *terrain vague*. On parle aussi de terrain de sport (de football par exemple), de terrain d'aviation ou de manœuvre.

Dans les Sciences sociales, le mot est synonyme de *domaine*, de *thème* ou de *sujet*. Une métaphore ruraliste classique lui substitue souvent le terme de *champ*. "C'est mon terrain d'étude" s'exclame le jeune chercheur qui craint que ses collègues ne marchent sur *plates-bandes*. Ce faisant, dans le *champ* qui est le sien, il a tendance à s'approprier le terrain pour mieux rendre

¹ Jean-Pierre Richard, 1996, *Terrains de lecture*, Paris, Gallimard.

compte des choses concrètes, des observations et des enquêtes qu'il met en œuvre, avec le risque de s'éloigner de ses hypothèses qui devraient orienter son travail et permettre une compréhension fine du terrain.

Plus généralement, dès la constitution de la géographie comme discipline universitaire, les géographes ont considéré le milieu naturel et les formes de son humanisation comme leur champ d'investigation, c'est-à-dire comme leur *terrain* propre. Ils en parlent en faisant référence au site, à la situation, à la nature du sol et à ses contraintes. Pour décrire les aspects du relief, lors de la traditionnelle *excursion de terrain*, ils sont conduits à préciser par exemple s'il s'agit de terrains plats ou de terrains accidentés, de terrains secs caillouteux ou de terrains argileux détremés. L'excursion, en elle-même, est une sorte de rituel dont les modalités pratiques sont le parcours, la station, le coup d'œil surplombant, l'observation de la carte et la photographie. Le compte rendu en constitue le second volet avec le commentaire *de terrain*, les photographies et la restitution graphique (croquis et transects notamment). L'approche inductive qui s'appuie sur des cas singuliers pour remonter à des propositions générales est évidemment favorisée par cette pratique du terrain. Mais elle peut conduire *in fine* à des allers et retours entre théorie et pratique particulièrement fructueux.

Par exemple, en se fondant sur un ensemble d'éléments empiriques tirés du terrain, à partir de mesures concernant un cours d'eau et le façonnement de ses berges, le géographe physicien Jean Tricart procède à des expérimentations en laboratoire². Il lui importe de faire une *simulation du terrain*, c'est-à-dire de reproduire un phénomène naturel en l'isolant de son contexte pour mieux maîtriser les paramètres qui le déterminent et aboutir finalement à des corrélations s'exprimant sous la forme de relations de cause à effet. La simulation permet d'établir des modèles qui seront ensuite confrontés au terrain en grandeur réelle, modèles physiques analogiques ou modèles mathématiques correspondant à une formalisation du phénomène naturel. Selon la pente et le type de couverture végétale, on peut comparer les formes du ruissellement sur les différents bassins-versants et les dégâts engendrés.

Pour des raisons éthiques et de simple faisabilité, il va de soi, qu'on ne peut établir d'expérimentation scientifiquement rigoureuse en utilisant la simulation en géographie humaine et, plus généralement dans le champ social. La prévision dans ce domaine fait appel à des modèles statistiques dont la géographie contemporaine a fait l'une de ses finalités. Mais il est clair que le modèle simplifie considérablement l'objet qu'il prétend représenter. Seule une confrontation répétée avec le terrain et les hommes qui l'animent permet d'entrer dans la complexité et de définir les limites de validité du modèle.

Le "terrain" de l'ethnologue comme produit construit

Un retour sur le discours et les pratiques des ethnologues des siècles précédents n'est pas sans intérêt aussi bien pour mettre en perspective les propos précédents que pour signifier que le terrain n'est pas une donnée hors du temps, mais qu'il possède en lui-même une histoire. En montrant combien la relation de l'homme de science à son objet a évolué, l'introduction de Claude Blanckaert à l'ouvrage collectif intitulé *Le terrain des Sciences Humaines* est très éclairante à cet égard³. On y voit qu'aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, le recours au terrain est un gage de scientificité ; c'est lui qui légitime le propos des explorateurs. Mais ce terrain est soumis à une forme d'observation si rigoureuse qu'il en semble totalement objectivé, comme s'il relevait des sciences naturelles. Les enquêtes de l'époque ont des cadres très stricts. Elles consistent en une recension froide et précise des faits : toute pulsion *exotique* est rejetée ; tout commentaire bavard

² Hérodote, N°8, 1977, p105-120.

³ Claude Blanckaert (dir.), *Le terrain des Sciences Humaines*, l'Harmattan, 1996, 18^{ème}-20^{ème} siècle, 404p

est banni. Cette sécheresse d'exposition est induite par les guides d'enquêtes, ou par ce que les Sociétés de Géographie nommaient alors *les Instructions générales aux voyageurs*. Le "psychologique" y apparaît comme une source d'arbitraire dans la mesure où il peut troubler l'observation et conduire à l'erreur. L'initiative personnelle est combattue ; on attend une soumission zélée au formulaire, quitte à s'enfermer dans un luxe de détails futiles. Il convient que le regard enthousiaste de l'aventurier soit bridé par la rigueur de l'inventaire et la froideur du chiffre. Selon une logique positiviste, l'observateur doit répondre à une chaîne de principes qui sont censés réguler la science ; il est amené à rassembler le plus de savoir possible et à compléter une banque de données dont le corpus doit être immédiatement accessible.

Comme l'indique Claude Morisot à propos de Victor Jacquemont, délégué en Inde par le Muséum d'Histoire Naturelle dans les années 1820, l'Europe projetait à l'époque, à travers ses explorateurs, une conception transcendante du savoir fondée sur le désintéressement, la rigueur morale et le dépassement des tensions censées pervertir les relations entre les peuples. En se mettant au service de *la Science*, les travaux des ethnologues et des géographes qui les suivent acquièrent une dimension quasi sacrée ; ils s'élèvent au-dessus des conflits qui affaiblissent les nations. Ce faisant, dans le contexte politique et culturel du 19^{ème} siècle, ils ignorent l'ethnocentrisme, c'est-à-dire la dimension *coloniale* du regard, car il s'agit bien d'un regard d'occidental européen sur des peuples lointains. Le voyageur-explorateur n'a même pas l'idée de s'interroger sur les effets de son passage, souvent dévastateur, ni même sur son droit à parcourir ces espaces nouveaux. Spontanément, il se fait l'allié du militaire et du colon. À l'occasion, il s'affirme nationaliste dans la défense de son terrain face aux chercheurs qui s'y risqueraient.

Le terrain de l'ethnologue comme celui du géographe à l'époque est, en réalité, directement lié à des intérêts économiques et à des prétentions géopolitiques. Il porte des ambitions de puissance ; il permet de s'initier à de nouvelles techniques de gouvernement et il participe de stratégies diplomatiques plus ou moins avouées. En 1783, les instructions de Louis XVI intiment à La Pérouse un silence absolu sur l'objet de sa mission qui est, en réalité, de parachever l'œuvre de Cook en explorant les parties septentrionales des rivages américains et asiatiques. Mais à la fin du 19^{ème} siècle déjà, le terrain semble s'épuiser dans la profusion des catalogues et autres inventaires, tout ce qui faisait en somme sa valeur instrumentale des débuts. Quadrillé d'instructions rigides, il est souvent réduit à une série de monographies stériles. Les peuples lointains sont vus sous l'angle de leurs "particularités" corporelles, mentales, culturelles ou religieuses ; ils sont perçus à travers une zoologie descriptive qui les réinscrit quasiment dans l'ordre de l'animalité. La lecture nouvelle des récits ethnologiques renforce le clivage mis en évidence dès le siècle des Lumières entre peuples *civilisés* et peuples *naturels*, entre peuples bénéficiant d'une organisation étatique et d'une histoire susceptible d'être écrite et peuples *primitifs* limités aux descriptions ethnographiques.

Le *terrain* de l'ethnologue, support de vie sauvage et lieu d'immuabilité, pourrait être assimilé ainsi à une sorte de laboratoire naturel dont il faudrait traquer toutes les composantes, en usant au besoin de la ruse pour répondre à l'ingéniosité déployée par les observés. En permettant l'accès aux prémisses de la mentalité primitive et au monde clos de l'humanité sauvage, il souligne l'écart qui persiste avec l'expérience de l'homme civilisé et il semble montrer, par extension, l'absence d'universalité de la raison humaine. Même Bronislaw Malinowski, quand il porte un regard rétrospectif sur la Nouvelle Guinée, s'inscrit dans la logique du chasseur "qui doit rabattre son gibier vers ses filets et le poursuivre vers ses plus inaccessibles repaires"⁴. Au-delà des ruptures, le terrain devient avec Malinowski un moyen de remonter l'échelle du temps. Jean Malaurie s'inscrit dans ce type de démarche quand il retrouve avec les Inuits ce qu'il nomme *les commencements de l'humanité*, aux extrémités de la terre et de banquise. "Ce que j'avais sous les yeux, c'était Lascaux vivant"...

⁴ Bronislaw Malinowski, *Argonauts of the Western Pacific*, Londres, Routledge et Sons, 1922

Aujourd'hui, la décolonisation, la mise en évidence des multiples autocensures, et surtout le poids des *logiques métisses* dans les sociétés en développement ont désacralisé le terrain, au point d'en susciter un rejet presque iconoclaste⁵. Le terrain est devenu tout à la fois problématique et polémique, dangereux même dans la mesure où il pourrait être surdéterminé par une approche néocoloniale.

Il convient d'évoquer ici la place essentielle tenue par Claude Lévi-Strauss dans l'anthropologie contemporaine. S'inspirant des démarches de la linguistique structurale, ses études sur les mythes et la parenté éclairent le terrain d'un jour nouveau. En simplifiant à l'extrême au risque de se fourvoyer, on peut dire que Lévi-Strauss, en prenant le contre-pied de ses prédécesseurs, s'attache à démontrer que *la pensée sauvage* ne se définit pas comme la pensée *des sauvages*, mais comme la part de la pensée non domestiquée qui est à l'œuvre en chacun de nous. Porteuse de langage et de représentations, cette pensée se manifeste par exemple dans l'art ou dans le savoir populaire ; elle a la capacité d'élaborer des synthèses spontanées à partir d'éléments complexes.

D'une certaine manière, les récits mythiques des peuples indiens qui sont présentés et analysés par Lévi-Strauss dans les quatre volumes des *Mythologiques* constituent un autre aspect du terrain de l'ethnologue⁶. On y voit que la pensée mythique se construit en relation d'opposition, d'inversion ou de transformation selon des figures logiques et des formes extrêmement réglées. Pour Lévi-Strauss, il s'agit de révéler les structures qui sont à la base de cette fonction symbolique. Ce faisant, son terrain reste centré sur les sociétés rurales traditionnelles ; les sociétés urbaines en sont exclues, la ville se présentant alors comme le lieu même de la décomposition de l'objet d'étude.

Au bout du compte, cette incursion rapide dans le domaine de l'ethnologie nous montre que tout objet, pour être connaissable, doit être appréhendé dans une totalité qui dépasse largement le terrain concret de l'expérience sensible.

Les pièges du terrain comme support concret de l'action sociale

Dans le domaine plus contemporain de l'action sociale, le terrain apparaît souvent comme un simple support. Là où il semble neutre et apolitique, il entretient en réalité des rapports complexes avec le pouvoir, et plus globalement avec la gouvernance en tant que manière de gouverner avec le concours des différentes composantes de la société civile. S'il est souvent instrumentalisé au niveau local pour légitimer des décisions d'autorité, gouvernementales ou autres, il peut, au contraire, constituer un outil redoutable pour les dénoncer.

D'une certaine manière, l'art de gouverner, c'est la capacité presque contradictoire de prendre de la distance avec le terrain tout en restant à l'écoute du terrain. Xavier Emmanuelli, président du SAMU social et ancien membre du gouvernement, déclarait lors d'un entretien avec Catherine Nay: "Je suis redevenu l'homme de terrain que j'étais avant d'entrer au gouvernement"⁷. Et il évoquait ensuite son engagement social et le caractère foncièrement caritatif de son action : Samu social, direction d'un service "Souffrance et Précarité" dans un hôpital, création d'une fondation pour l'insertion des plus défavorisés, action pour le logement des plus démunis..., autant d'entreprises qui relèvent du *social* au sens le plus large, ce *social* étant interprété comme le domaine du service et de la relation directe à l'autre, autrement dit à la

⁵ Jean-Loup Amselle, *Logiques métisses, Anthropologie de la modernité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990

⁶ Claude Lévi-Strauss, *Mythologiques*, Paris, Plon, publiés de 1964 à 1971 (Cf. *Le Cru et le Cuit*, 1964 ; *Du miel au Cendres*, 1967 ; *L'origine des manières de table*, 1968 ; *L'homme nu*, 1971)

⁷ Entretien avec Catherine Nay, le *Figaro Magazine*, 20 décembre 1997.

fois comme une catégorie administrative et comme une catégorie d'action fondée sur la proximité.

Dans ce domaine, force est de constater que les travailleurs sociaux sont plus souvent des femmes, comme si, dans une lecture très superficielle, le féminin avait un charisme particulier pour la présence immédiate et se situait plus facilement dans la proximité que le masculin... Les conseillères des Caisses d'Allocations familiales sont au contact des ménages ; les femmes-relais transmettent aux familles étrangères les informations fournies par les différentes institutions ; les assistantes sociales de secteur sont les plus proches des situations difficiles. Souvent, celles-ci doivent faire face à la pathologie des individus qui s'abandonnent au terrain sans contrôle et qui fusionnent avec lui dans un rapport qui contient en germe de graves dissociations. Le sans-domicile, pris dans un système d'extrême marginalisation, a toutes les peines du monde à reconstruire les défenses qui vont le séparer du terrain. D'une certaine façon, le terrain exprime pour lui la sécurité de l'instant présent, mais son immédiateté même limite toute projection dans l'avenir. Tout déplacement vers un ailleurs lui semble une source d'angoisse : il y serait soumis à l'agression des autres, à la dépréciation de soi et il y vivrait une situation d'abandon.

Dans le cadre plus formel de l'entreprise, la connaissance et compréhension du terrain sont également valorisées en tant qu'elles paraissent témoigner d'une double capacité : la capacité de se distancier de l'immédiateté de l'objet, et la capacité de se situer dans le concret pour être efficace. Au moment de l'embauche, la manière dont le candidat révèle son aptitude à *écouter le terrain* est souvent analysée en termes d'*employabilité*. Être "employable", ce serait, en quelque sorte, être prêt à affronter les contraintes et les limites du terrain.

Mais ce *terrain* souvent porté aux nues - au point d'être considéré parfois comme l'indicateur de la qualité scientifique et le gage de la faculté relationnelle - ne cache-t-il pas une idéologie du réel et une vision passablement fantasmagorique de l'expérience, nourrie de bons sentiments, et de valorisations médiatiques ? Pour être en prise avec la vérité, il suffirait *d'aller voir* ce qu'il en est *réellement* sur le terrain... On ne verrait, en fait, que bien peu de choses. Comme le dit Pierre Bourdieu dans *La misère du monde* : "L'essentiel de ce qui se vit et se voit sur le terrain, c'est-à-dire les évidences les plus frappantes et les expériences les plus dramatiques, trouve son principe tout à fait ailleurs". Et d'ajouter plus loin : "On ne peut rompre avec les fausses évidences et avec les erreurs inscrites dans la pensée substantialiste des lieux, qu'à la condition de procéder à une analyse rigoureuse des rapports entre les structures de l'espace social et les structures de l'espace physique."⁸ Le recours innocent au terrain montre aussi que des différences issues d'une histoire antérieure et de conjonctions politiques particulières à une époque donnée sont pensées souvent comme allant de soi, autrement dit comme *naturelles*. Cet *effet de naturalisation*, relevé par Bourdieu, serait le danger qui guette tout chercheur de terrain.

La localisation d'un individu dans l'espace physique peut être immédiatement appréhendable ; sa position dans l'espace social, s'agençant selon le jeu subtil de la *distinction*, est beaucoup plus difficilement décelable : or celle-ci a des incidences matérielles et, surtout, symboliques qui sont considérables. De fait, les positions sociales se traduisent dans l'espace physique le plus souvent de manière floue ou embrouillée, et même quand elles sont immédiatement visibles, elles constituent un piège pour l'observateur : le terrain n'est ni vierge, ni pur. Les hiérarchies sociales se déclinent selon des registres particuliers qui sont masquées la plupart du temps.

Le présent directement perçu est comme doté d'un privilège anthropologique, et il conduit parfois à occulter les ressorts essentiels des relations sociales. À partir de constatations

⁸ Pierre Bourdieu, 1993, *La misère du monde, Effet de lieu*, p 154, Paris, Seuil

ponctuelles, tel observateur insistera sur la délinquance des jeunes dans les cités, sur le poids de la drogue, ou sur les conflits de voisinage sans analyser la chronologie des événements et sans voir, par ailleurs, l'importance des solidarités qui résultent de la position commune des habitants dans l'espace social qui s'est progressivement construite ici. Les représentations du quartier et une vision trop localiste occultent souvent la perception de réseaux opérationnels qui peuvent être d'ampleur régionale, nationale ou internationale.

L'étiquetage à partir du cumul des stigmates qui toucheraient les quartiers sensibles ne s'explique en retour que par la connaissance des distinctions et des avantages dont bénéficient les quartiers plus riches. L'expérience émotionnelle vécue à fleur de peau par les travailleurs sociaux des secteurs difficiles est aussi nourrie de rumeurs et de fantasmes qui s'alimentent dans les quartiers paisibles ; mais elle est *a priori* avalisée par les auditoires lointains, parce qu'après tout, "c'est dur de travailler dans ces zones" et que c'est même "méritoire". L'illusion empiriste s'impose quand l'affrontement direct avec le terrain comporte des risques, et par conséquent des compensations symboliques.

Le terrain local, entre proximité et réseau

En matière de politiques urbaines, le terrain s'est chargé de valeurs positives à partir des années 1980. Les lois de 1982-83 relatives à la décentralisation, la volonté de rapprocher les citoyens des services publics, l'appel à la participation ont donné un regain de légitimité aux actions de proximité. L'investissement sur le local, redoublé par les initiatives de la politique de la ville dans les îlots sensibles, est significatif à cet égard. Il s'agit d'être *à l'écoute* et de répondre aux besoins quotidiens en se situant au plus près des réalités locales. La loi sur *la démocratie de proximité* votée le 27 février 2002 s'inscrit exactement dans cette approche. Elle vise à associer les citoyens aux décisions locales en généralisant les conseils de quartier dans les communes de plus de 50 000 habitants. Elle a également pour but de renforcer les droits des élus locaux et d'assurer la transparence des processus d'élaboration des projets d'aménagement.

Les dispositifs en direction de ces quartiers relèvent théoriquement de la discrimination positive et, par conséquent, de la formalisation du principe d'équité territoriale. Mais, outre ce souci, largement plébiscité au début, de faire plus pour ceux qui ont le moins, les objectifs de l'action de proximité ne sont pas vraiment débattus. La proximité est-elle une condition nécessaire pour identifier les handicaps sociaux des quartiers, leurs retards économiques ou leurs carences urbanistiques afin de mieux les traiter, en tenant compte de leurs spécificités ? S'agit-il, tout en compensant ces handicaps, de mettre en lumière les ressources cachées du terrain et de s'appuyer sur la capacité d'initiative des habitants pour les hisser au niveau des autres ?

Le problème est aussi de savoir quel espace recouvre exactement la proximité et le local. Dans le cadre de la décentralisation, ce n'est pas tant le quartier que *la région* ou *le pays* qui apparaissent comme les cadres fondateurs de la proximité. À propos des initiatives régionales, le journal *Le Monde*, à la Une d'un supplément sur l'emploi daté du 25 juin 1997, soulignait en gros titre : "Privilégier le terrain, un choix philosophique". Et le journaliste d'évoquer ensuite les tentatives du sénateur Gérard Delfau pour transférer à l'échelon des bassins d'emploi ou des "pays" le pouvoir de décision en matière de lutte contre le chômage. Par la proximité, c'est l'émergence d'une démocratie soucieuse d'efficacité, mais aussi de solidarité et de participation directe que les gouvernements prétendent soutenir.

Comme pour contrebalancer la menace de la ville géante ou la virtualité de la *méta-cité* mondiale annoncée par Paul Virilio, le *local* est invoqué pour rendre compte de la vérité, de *l'authentique*. À l'inverse, le *central* qui est pourtant le lieu où se conçoit la décision est taxé de méconnaissance, soupçonné tout à la fois d'abstraction lointaine et de jacobinisme dominateur. Mais le local lui-même n'est pas univoque : il possède des dimensions qui varient selon les sensibilités et les problématiques considérées ! Pris sous l'angle de la formation professionnelle

et de l'emploi, il met en correspondance districts scolaires, bassins d'emploi, cartes des formations professionnelles dépendant de la Direction départementale du Travail et de l'Emploi, espaces d'intervention des Chambres de Commerce et des Chambres des Métiers, ressort de l'antenne de l'ANPE et des Missions locales, etc. En revanche, le *local* du maire qui cherche à se faire réélire est réduit à la circonscription électorale constituée par la commune, et le local de la grand-mère au voisinage immédiat de son logement.

On voit poindre ici les dérives du *localisme* héritées d'une longue histoire administrative et sociale : querelle de clocher, clientélisme, populisme, démagogie même. Il est difficile, pour les hommes politiques de terrain, de ne pas confondre le *local* avec leur circonscription électorale, les représentations ayant joué depuis plus d'un siècle dans le sens de la confusion. Peut-être serait-il plus judicieux, comme le dit Roger Calmes, de considérer que le *local* ne réduit pas à un seul territoire, mais qu'il commence dès qu'il y a une structure décisionnelle collective de base et une reconnaissance de la décision par les citoyens concernés⁹ ?

Ceci dit, la formalisation des analyses sur la localité reste une question essentielle pour le chercheur ; elle implique la corrélation de plusieurs entrées : données socio-démographiques, cadres politico-administratifs incluant territoire électoral et circonscription administrative, zonages institutionnels, stratégies des acteurs économiques et sociaux, connaissance des rapports de force existant au sein de la population, contexte environnemental... De plus, des contraintes techniques s'imposent : l'adoption d'une échelle spatiale pour rendre compte du terrain local dépend de la validité de l'information disponible et, donc, des configurations statistiques officielles (IRIS définis par l'INSEE par exemple).

Dans le domaine précis de l'aménagement, l'analyse urbaine s'appuie sur une série d'unités emboîtées qui apparaissent, selon les thèmes traités, comme autant de terrains locaux (cité, quartier, groupe de quartiers, ville, agglomération, district ou communauté urbaine, aire urbaine ou aire à dominante urbaine par exemple...). Cependant, il est illusoire de croire que le terrain est extensible à l'infini et qu'on peut passer, par simple effet de zoom, de l'approche micro-sociale d'un groupe d'immeubles à la dimension communale, régionale ou nationale. Non seulement on ne voit pas les mêmes choses à des échelles différentes, mais les méthodes varient selon la distance et la fréquence à partir desquelles on observe. Autrement dit, le *terrain* de l'aménageur devrait être nécessairement multi-dimensionnel.

Comme le faisait remarquer Jean-Claude Boyer dans sa contribution¹⁰ au collectif de géographie intitulée "Échelles et acteurs", l'échelle peut se référer non seulement à un territoire circonscrit, mais aussi à un système de relations correspondant à des territoires-réseaux, par exemple à l'espace "circulatoire" évoqué par Alain Tarrius à propos des commerçants maghrébins (les *trabendistes*) de Belzunce qui se déplacent de part et d'autre de la Méditerranée. Elle peut aussi se rapporter à un terrain divisé, ou à une territorialité "disjointe", configuration particulière qui rend compte de l'irrigation imparfaite des territoires interstitiels et de la discontinuité des flux relatifs aux quartiers pauvres, configuration qui recouvre en partie les analyses contemporaines sur la contraction des distances et la fragmentation urbaine.

Le terrain, selon l'approche, peut être utilisé à des fins spéculatives ou partisans. À l'échelle du bassin d'emploi ou, mieux encore, de la région urbaine, telle périphérie de grande agglomération pourra présenter pour un économiste une homogénéité socio-économique susceptible d'attirer les entreprises - alors qu'au niveau très localisé du quartier, cette périphérie sera considérée par le travailleur social comme un terrain marginalisé d'une extrême hétérogénéité, compte tenu de la diversité des populations et des difficultés des familles précarisées.

⁹ Laboratoire CRESO, Université de Caen

¹⁰ "Sens et non-sens de l'espace", 1984, *Collectif français de géographie sociale et urbaine*, Paris, p 81-86),

Seule, la conjonction de plusieurs approches spatiales permet d'apprécier le fonctionnement d'une société. Le terme "zoom" exprime assez bien ce va-et-vient avec la possibilité d'une exploration multidimensionnelle qui conduit à la modélisation du réel en jouant sur les simplifications ou les complexifications. De ce fait, l'approche géographique acquiert une validité indéniable et elle peut être utile aux autres disciplines. Par exemple, la sociologie urbaine qui rencontre des difficultés pour articuler de manière efficiente les études macroscopiques concernant la production de la ville, et les études microsociologiques relatives aux effets de l'urbain sur les pratiques sociales d'un groupe déterminé pourrait y puiser de nombreux enseignements¹¹.

En ce qui concerne le fonctionnement des quartiers sensibles, notamment dans les grandes agglomérations à fort taux de populations d'origine étrangère, le rapprochement du local, du régional et du mondial permet de tendre vers une compréhension globale. Plus que l'imposition globale du diagnostic d'*exclusion* à leur propos, c'est la conjonction des approches en termes de *territoires de l'entre-soi*, de *territoires-réseaux* et de *territoires de relégation* qui paraît la plus pertinente aujourd'hui. Elle ouvre des perspectives non seulement sur les processus ségrégatifs qui sont à l'œuvre dans la ville, mais aussi sur les formes variées d'organisation sociale de ces quartiers, sur leurs activités économiques licites et illicites, et sur l'internationalisation des flux invisibles qui les traversent. Au niveau institutionnel, même si l'on peut y voir une contradiction avec la loi sur la démocratie de proximité, ce changement des orientations de la politique de la ville en direction des quartiers amorcé au milieu des années 1990 souligne les limites d'une approche trop étroitement territorialisée et l'inflexion nécessaire des objectifs sociaux des dispositifs. Le développement et l'approfondissement des formes de précarité sociale montrent que les enjeux se sont transformés. Ce que l'on pouvait circonscrire au début comme une pauvreté résiduelle apparaît davantage comme une pauvreté structurelle qui va en s'élargissant.

Dans la mesure où la spirale de l'exclusion étire les positions des individus aux deux extrémités de l'échelle sociale et rend impossible le mouvement d'ascension de ceux qui sont en bas, il ne convient plus de traiter cette question exclusivement à partir des quartiers qui cumulent les handicaps en essayant de les réinscrire dans la dynamique des territoires. Il s'agit plutôt de contenir le processus d'étirement des positions sociales et de maîtriser les tensions qui enfoncent dans la précarité une partie de la population. L'exclusion sociale et la marginalité spatiale ne sont pas des catégories mesurables dans l'absolu, mais des catégories relatives qui s'apprécient en fonction de l'écart à la moyenne et de l'ampleur du contraste à l'environnement social et spatial. Comme le disait déjà Daniel Béhar¹² en 1998 : "On comprend dès lors qu'il ne s'agit plus de raisonner en termes d'alternative verticale entre le proche et le lointain, mais selon une approche horizontale qui, en adoptant à la fois le point de vue de la proximité et de la distance, s'attache à maîtriser les processus imbriqués de la valorisation et la dévalorisation des groupes sociaux et des territoires". La prise en charge au plus près du terrain n'a de sens que dans la mesure où elle s'inscrit dans une logique territoriale combinant les échelles d'intervention entre le proche et le lointain, dans le but de lutter contre des effets de fragmentation qui concernent toute l'agglomération, et pas seulement les zones sensibles. Le chef de projet, figure emblématique du développement social des quartiers et personnification de l'action publique de proximité dans les années 1980, devenu chef de projet du *Contrat de ville*, n'est plus l'homme de terrain qu'il prétendait être. Il organise et stimule les réseaux d'acteurs dans tous les domaines de l'administration et à tous les échelons de la hiérarchie. Son terrain, devenu territoire, ne se décline plus en termes de surface géométriquement mesurable.

¹¹ François Aballéa, 1987, *Recherche sociale*, FORS, N° 101, p 16.

¹² Daniel Béhar, 1998, Du terrain au territoire, *Revue Informations sociales*, N°72, p 26-34

De la même façon, si l'on regarde ce qui se passe en matière de traitement de la délinquance dans les secteurs sensibles, les groupes de prévention de la délinquance – dans le cadre des Contrats locaux de sécurité - s'appuient aujourd'hui non plus sur des dispositifs de stricte proximité, mais sur des réseaux territorialisés qui regroupent les policiers, les gardiens d'immeubles, les éducateurs et le procureur - quand bien même il s'agit de traiter un problème de terrain sur une cage d'escalier. Le but est de constituer des médiations et des espaces de régulation où chaque corps professionnel trouve sa place.

On a constaté aussi que le déficit de services publics dans les zones urbaines sensibles se mesure moins en termes de quantité qu'en termes de qualité. Les inégalités de traitement et l'inadaptation des formes de délivrance des prestations apparaissent flagrantes quand on compare plusieurs quartiers aux profils socio-économiques différents. Si les finalités des services publics sont d'adapter leurs prestations aux besoins locaux en gardant une grande proximité avec le terrain, elles sont aussi d'incarner l'unité de la puissance publique et de préserver l'égalité de traitement, quitte à mettre à distance le milieu local. Dans l'état actuel des choses, les actions au plus près du terrain qui se sont multipliées dans les secteurs les plus défavorisés n'ont guère permis de réduire les exclusions socio-spatiales. Il s'agit moins aujourd'hui de se rapprocher du terrain que de formaliser une véritable gestion des territoires, au-delà même des simples questions d'aménagement. Comme le disait Daniel Béhar, l'enjeu essentiel est de maîtriser les processus qui font constamment de la mise à l'écart des uns, la condition de la valorisation des autres.

Pour conclure ...

Lorsqu'on examine la place que revêt le terrain pour le chercheur, on est conduit presque inmanquablement à définir une position méthodologique qui implique une conception dialectique de la recherche, avec une série d'allers et retours entre le recueil de données concrètes et la constructions d'hypothèses abstraites.

Les géographes, comme les sociologues ou les ethnologues, ne peuvent faire l'impasse sur le terrain : celui-ci reste l'axe et le support fondamental de leur recherche. Ce qui les distingue, c'est la démarche épistémologique. L'ethnologue travaille dans la durée ; il s'installe sur le terrain et devient un acteur du jeu local. Sa présence sur le terrain l'implique directement et participe de la connaissance de l'objet étudié. Le sociologue observe, mais sur un temps moins long. Il est sur le terrain, mais celui-ci reste d'une certaine façon complètement extérieur à lui. La finesse de son travail dépend de ce jeu dialectique subtil entre proximité et distance. Il s'agit en somme d'observer une situation telle qu'elle serait s'il n'y avait personne pour l'observer...

Le géographe qui travaille sur les questions sociales analyse les relations multiples, aussi bien à grande qu'à petite échelle, entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux. Sa méthode combine la démarche inductive et la démarche logique qui s'appuie sur des statistiques et des outils mathématiques à des niveaux d'échelle variés. La pratique de terrain et les études de cas, abordés au début sous forme de monographies, y restent centrales. Les modèles progressivement élaborés renvoient à une dialectique "terrain-expérimentation", et c'est par une somme d'ajustements successifs que l'on approche de la vérité. Le terrain du géographe n'est pas une donnée brute ; il change avec les ordres de grandeur considérés ; il dépend de l'évolution des techniques qui permettent l'investigation. De plus, l'instantanéité de l'observation peut avoir un effet d'écran ; la perception immédiate et presque fusionnelle des objets et des individus occulte les effets de structure et les rouages dominants dans l'organisation du milieu social. Le terrain, tout en étant porteur d'événements sociaux fondamentaux pour la connaissance, n'est pas chargé de toutes les significations ; il renvoie nécessairement à une globalité qui le dépasse.

Au bout du compte, et en simplifiant à l'extrême, le terrain est porteur d'idéologies contradictoires qui s'inscrivent dans un rapport au temps et à l'espace différent : d'un côté, une

idéologie de la fusion qui paraît apolitique et fondée sur le caractère concret de la réalité observée, sur l'intensité des relations de proximité et sur l'immédiateté, quitte à ignorer la part d'arbitraire et de contingent qui en émane ; de l'autre, une idéologie du pouvoir qui conduit à l'instrumentalisation de l'objet spatial et à la mise à distance de l'autre, voire à son infériorisation. Le *vécu* quotidien présenté en termes d'exclusion sur un terrain fortement stigmatisé peut être un moyen d'éviter toute analyse politique sérieuse. Par conséquent, il convient de réinterroger sans cesse la légitimité conférée *a priori* par le terrain. Celui-ci est sans doute nécessaire, mais il n'est jamais suffisant dans la production de la connaissance. Seules des hypothèses théoriques, élaborées dans le cadre dialectique évoqué plus haut et constamment réactualisées, sont susceptibles d'en proposer une approche rationnelle et raisonnable.

Hervé VIEILLARD-BARON,

professeur à l'Université de Paris VIII,

8 Sentier des Tricots, 92130, Issy-les-Moulineaux

E Mail : herve.vieillard-baron@wanadoo.fr Tel-Fax : 01 46 44 31 73

BIBLIOGRAPHIE

Aballéa F., (1987), *Recherche sociale*, FORS, N° 101

Amselle J. L. (1990) "Logiques métisses, Anthropologie de la modernité en Afrique et ailleurs", Paris, Payot

Béhar D., 1998, "Du terrain au territoire", *Revue Informations sociales*, N°72, p 26-34

Blanckaert C. (dir.), (1996) *Le terrain des Sciences Humaines*, l'Harmattan, 404 p

Bourdieu P., (1980) "Le sens pratique", Paris, Éditions de Minuit

Bourdieu P., (1993) "La misère du monde", *Effet de lieu*, Paris, Seuil

Boyer J.C. (1984), Article "Échelles et acteurs", *Sens et non-sens de l'espace*, Collectif français de géographie sociale et urbaine, Paris, 262 p

Chevalier J., (2000), « La question de la proximité dans la ville dispersée : plaidoyer pour une « échelle des proximités », *ESO - Travaux et documents de l'UMR 6590*, Université de Nantes, octobre 2000, p 19-21

Commissariat général du Plan, (1997), Cohésion sociale et territoires, *Rapport du groupe présidé par Jean-Paul Delevoye*, Paris, La Documentation française

Délégation interministérielle à la Ville, (2001), Territoire et proximité, *Moderniser le service public des villes*, Les Éditions de la DIV, Rencontres de Montreuil, 24 et 25 février 2000

Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Dir. J. Lévy et M. Lussault), 2003, Paris, Belin, p1034

Dubois-Taine G. & Chalas Y., (1997), *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, Édition de l'Aube, coll. *Monde en cours*.

Encyclopedia Universalis, 2000, article "Terrain". (1991), Corpus, tome 22, p 305-308

Malinowski B., (1922), *Argonauts of the Western Pacific*, Londres, Routledge et Sons

Pinçon M. et Pinçon-Charlot M., (1997), "Voyage en grande bourgeoisie", Paris, PUF

Piolle X. (1991), «Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialités », *L'Espace géographique*, N° 4, p 349-358.

Richard J. P., 1996, *Terrains de lecture*, Paris, Gallimard, p 212

Séchet R. (2001), «La proximité dans l'urgence », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 90, p 35-42.

Vulbeau A. (1998), "En terrain de connaissance", *Informations sociales*, n° 72, p 4 -13

Vieillard-Baron H. (1998), "En quête de terrain", *Informations sociales*, N°72, p 14-25

Vieillard-Baron H. (2001), "Les banlieues : des singularités aux réalités mondiales", *Carré Géographie*, Hachette Supérieur, 287 p